

> SÉMINAIRE

Judi 8 novembre 2018

Sous la direction d'Eric JULLA et de Yann LE MEUR
Maison de la Chimie, Paris 7^{ème}

PROJET DE LOI DE FINANCES 2019

Intervenants

Principaux :

Eric JULLA - Yann LE MEUR

Associés aux conférences spécialisées :

Jérémy CHAIGNEAU - Michaël LECOMTE

Renseignements et inscriptions

RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES

Tél. : 02 99 78 09 78

Email : contact@ressources-consultants.fr

Publics concernés

Analystes en finances locales,
Directeurs des finances,
Cadres et dirigeants de la fonction
publique territoriale ou d'Etat,
Elus locaux et Directeurs généraux.

Lieu

Maison de la Chimie
28 rue Saint-Dominique - PARIS 7[°]

SÉMINAIRE

PROJET DE LOI DE FINANCES 2019

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

CONFÉRENCE GÉNÉRALE (MATIN)

Approche macroéconomique des finances publiques

1. Situation générale des finances publiques.
2. Retour, pour analyse actualisée, sur la trajectoire budgétaire prévue par la loi de programmation des finances publiques 2018-2022.

Contractualisation d'objectifs entre l'État et les collectivités locales.

1. La réalité de la contractualisation en juin 2018.
2. Les enjeux à venir (négociations futures, reprises éventuelles).

Concours financiers de l'État aux collectivités locales

1. Évolution en 2019 des enveloppes nationales de concours financiers de l'État.
2. Analyse de la raréfaction des enveloppes gagées affectables à la péréquation.
3. La question de la pérennité du montant des concours financiers de l'État aux collectivités locales et de ses conditions.

Les grandes lignes de la réforme fiscale locale annoncée pour 2021

1. Les effets des transferts de fiscalité attendus après suppression de la TH.
2. Les coûts respectifs, pour l'État et les collectivités locales, des scénarios de réforme.

CONFÉRENCE COMMUNES ET EPCI (APRÈS-MIDI)

Dotations de l'État au bloc communal

1. Répartition nationale de la DGF du bloc communal en 2019.
2. Péréquations horizontales : prélèvement sur dotation forfaitaire, FPIC, FSRIF.
3. Les phénomènes extrêmes enregistrés en 2018 dans le calcul des dotations.
4. La réforme de la dotation d'intercommunalité.

Suppression de la taxe d'habitation annoncée pour 2021

1. Effets pour les communes et groupements par type.
2. Effets pour les contribuables par type.

CONFÉRENCE DÉPARTEMENTS (APRÈS-MIDI)

Situation financière de l'échelon départemental.

1. Rétrospective financière consolidée des départements 2011-2017.
2. La disparité des situations financières et son évolution.
3. Structure des dépenses et recettes des départements 2017.

Dotations de l'État et fonds départementaux en 2018 et à moyen terme.

1. Répartition 2019 de la DGF départementale : simulations individuelles.
2. Analyse du produit DMTO et simulation des fonds qui en dépendent (fonds de péréquation DMTO et fonds de solidarité).
3. La question de l'utilisation de la DCRTP comme variable d'ajustement (gage).
4. La spécificité de la contractualisation départementale.
5. Vers un nouveau fonds de compensation pour Sur-RAC et un renforcement de la péréquation horizontale ?

Réforme fiscale attendue

1. Quelle fiscalité affectable à terme aux départements ?
2. La question de l'autonomie fiscale des départements.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

9 h 30 • 10 h 00

10 h 00 • 12 h 15

12 h 15 • 14 h 00

14 h 00 • 16 h 00

Café accueil

Conférence générale

Repas en commun

Conférences spécialisées

LES INTERVENANTS

DIRECTION DU SÉMINAIRE ET PRINCIPAUX INTERVENANTS



Eric JULLA

Docteur en économie et directeur des études, il est spécialiste des relations entre l'État et les collectivités locales et expert en montages intercommunaux complexes. C'est à ce titre qu'il a été missionné dans de très grands chantiers : constitution de la Métropole toulousaine ou montage financier entre Département du Rhône et Métropole de Lyon. Le Sénat et l'Assemblée Nationale lui ont confié, en 2016, la tâche d'expertiser la réforme de la DGF et de fournir des solutions adaptées au problème posé.



Yann LE MEUR

Enseignant à la faculté des Sciences Économiques de Rennes 1 et expert auprès d'associations d'élus, notamment sur la péréquation, il a produit plusieurs rapports de recherche et d'expertise portant sur la péréquation régionale, le système financier intercommunal, les méthodes d'évaluation des charges. Auteur avec Alain Guengant de l'ouvrage « Comprendre les finances publiques locales », il mène de nombreuses missions pour de grandes agglomérations, des régions et des départements.

INTERVENANTS ASSOCIÉS AUX CONFÉRENCES SPÉCIALISÉES



Jérémy CHAIGNEAU

Ingénieur des Mines, puis spécialisé dans le management et la stratégie financière du secteur public local (IEP Lyon), Jérémy a intégré Ressources Consultants Finances en 2006.

Il s'est beaucoup investi dans la construction de systèmes de solidarité infra-communautaire (pactes) et dans les méthodes d'évaluation de charges transférées. Grand spécialiste de la problématique départementale, il est l'un des acteurs des propositions RCF sur la péréquation départementale (ADF) et est associé à l'évaluation complexe des transferts du département du Rhône à la métropole de Lyon.



Michaël LECOMTE

Consultant manager, il réalise des missions d'expertise intercommunales appliquées notamment aux fusions, aux extensions, aux évaluations de transferts de charges, aux harmonisations fiscales ou tarifaires. Il mène depuis deux ans d'importants travaux pour l'ADF autant sur l'expertise de la fiscalité et des fonds de péréquation départementaux que sur les AIS et la prospective financière de l'ensemble des départements.

La présentation du séminaire conclut une phase d'analyse, de recherche, de conception du document et de préparation logistique mobilisant l'ensemble des consultants, leurs assistantes et le service documentation interne à Ressources Consultants Finances.



PETITE HISTOIRE D'UN GRAND SÉMINAIRE

C'est en 1992 qu'Eric Julla eut l'idée de réunir annuellement des cadres de la fonction financière territoriale afin de travailler sur la signification et l'impact des mesures proposées par le projet de loi de finances.

Ce séminaire, qui durait deux jours à l'origine, est devenu un auxiliaire pédagogique et technique précieux pour ceux qui veulent entrer dans le monde complexe des équations régissant le système financier local, réputé impénétrable. Au fil du temps, le séminaire s'est affiné, simplifié, essentialisé. Il touche un public large allant des spécialistes en finances locales aux élus locaux désireux de comprendre l'environnement financier territorial et les conséquences des réformes qui leur sont proposées.

La préparation des supports animés des conférences demande environ deux mois de travail d'une équipe de dix personnes.

Les conférenciers sont avant tout des consultants rodés au diagnostic et à la résolution de problèmes concrets. Ils ont aussi comme spécialité de modéliser le système financier local et les méthodes de prospective, car ils construisent des systèmes interactifs capables d'évaluer l'impact de tous les paramètres influant sur les finances locales. Enfin, ils enseignent depuis de nombreuses années cette matière à la faculté des sciences économiques.

Cette journée d'étude, qui se diversifie dans l'après-midi en deux conférences spécialisées, jouit d'une grande notoriété, comme le montrent les enquêtes de satisfaction et la fréquentation, par près de 500 personnes. C'est devenu un événement incontournable.



L'expertise de RCF a conduit **le Sénat et l'Assemblée Nationale** à retenir notre équipe pour accompagner les travaux parlementaires relatifs à la réforme de la DGF.

UN ÉVÉNEMENT DEVENU INCONTOURNABLE

Quelques avis de participants...

- « Fort degré d'expertise. »
- « Complet avec une démarche scientifique affirmée qui assure la neutralité de l'analyse. »
- « Très grande technicité des intervenants. »
- « Grand professionnalisme.»
- « Maîtrise parfaite du sujet abordé. »
- « Démonstrations claires et compréhensibles. »

> Des vidéos retraçant les meilleurs moments du séminaire sont disponibles sur le site internet : www.ressources-consultants.eu



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les bulletins d'inscription seront reçus par mail ou par courrier avant le mardi 23 octobre 2018. Dix jours avant la date du séminaire, une convocation sera transmise, précisant les lieux et horaires définitifs.

FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation comprennent le déjeuner et les documents¹ remis. Ils s'élèvent à **999,48 € TTC pour les communes et EPCI** et à **1 117,25 € TTC pour les départements et les régions**.

Pour les organismes autres, les frais de participation sont de 4 997,40 € TTC.

Pour les collectivités utilisatrices du logiciel REGARDS et titulaires du forfait d'accompagnement à ce logiciel, les frais de participation à cette journée sont inclus dans leur forfait d'accompagnement (accès au séminaire limité à deux personnes), selon les modalités décrites au sujet du séminaire PLF dans leur contrat.

¹ Le support du séminaire n'est pas transmissible car protégé par l'exclusivité.

Fondée en 1991, **Ressources Consultants Finances** regroupe **35 personnes**, basées à Rennes, Toulouse et Paris.

Conjuguant le savoir-faire d'une équipe d'économistes hautement spécialisés en finances locales et d'un bureau d'ingénierie en informatique d'aide à la décision, l'entreprise fait référence dans le domaine de l'élaboration de méthodes d'analyse financière prospective et de la conception de logiciels d'aide à la décision.

Son logiciel *REGARDS*, « modèle » de **prospective interactive**, est plébiscité par les directeurs financiers et les élus.

L'expertise de « Ressources » est sollicitée par de nombreuses agglomérations ou métropoles et beaucoup de départements, dans les domaines de l'analyse des transferts, des méthodes d'évaluation, de la mutualisation, de la péréquation et de la prospective approfondie.

Forts de leurs travaux de recherche, les économistes de « Ressources » animent des séminaires sur les méthodes du diagnostic financier et le système financier local, suivis par près de 500 passionnés.

L'entreprise présente la particularité unique en France de constituer un **laboratoire de recherche** sur les méthodes d'analyse financière publique et le système financier local, dont l'évolution permanente exige une veille technique importante. L'ensemble du système d'équations régissant les dotations et la fiscalité est chaque année expertisé, écrit et transmis aux praticiens de **l'analyse financière locale** à travers le modèle *REGARDS*.

Le volume d'activité, son effectif et ses références accumulées depuis 1991 illustrent la place prépondérante qu'occupe depuis 30 ans la société Ressources Consultants Finances dans le domaine de l'expertise en finances locales.

« DÉCRYPTER LES FINANCES LOCALES »

Une nouvelle édition enrichie de « Comprendre les finances publiques locales » va paraître en 2018 sous le nom « Décrypter les finances locales ». Elle correspond aux cours dispensés par Alain Guengant et Yann Le Meur à la faculté des sciences économiques de Rennes 1 (Master « Ingénierie, management et évaluation des politiques publiques »). Yann Le Meur est par ailleurs directeur des études de Ressources Consultants Finances et Alain Guengant est directeur honoraire de recherche au CNRS. « Décrypter les finances locales » constitue un ouvrage de référence pour la discipline des finances locales, pour les étudiants et pour ceux qui enseignent cette matière très évolutive.



ÉDITIONS
LE MONITEUR

Éditions du Moniteur
Antony Parc 2
10 place du Général de Gaulle
La Croix de Berry – BP 20156
92 186 Antony Cedex
www.editionsdumondeur.com

➤ L'ouvrage constitue un outil précieux de connaissance des dispositifs régissant la fiscalité locale et la péréquation.

SÉMINAIRE

PROJET DE LOI DE FINANCES 2019

Jeudi 8 novembre 2018



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner complété avant le mardi 23 octobre 2018 à :

Ressources Consultants Finances - 16 rue de Penhoët - 35000 Rennes

mail : contact@ressources-consultants.fr

Mme M./ NOM

PRÉNOM

FONCTION

ORGANISME

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉL.

E-MAIL

MODALITÉS

- Je m'inscris au séminaire du jeudi 8 novembre 2018 sur le thème « Projet de Loi de Finances 2019 ».

FRAIS DE PARTICIPATION PAR PERSONNE :

999,48 € TTC pour les communes et EPCI

1117,25 € TTC pour les départements et régions

Pour les organismes autres, les frais de participation sont de 4997,40 € TTC.

Pour les collectivités utilisatrices du logiciel *REGARDS* et titulaires du forfait d'accompagnement à ce logiciel, les frais de participation à cette journée sont inclus dans leur forfait d'accompagnement (accès au séminaire limité à deux personnes), selon les modalités décrites au sujet du séminaire PLF dans leur contrat.

A l'issue du séminaire, une facture tenant lieu de convention simplifiée de formation est adressée à la personne publique. En cas d'annulation formulée par écrit et reçue jusqu'au vendredi 12 octobre 2018 inclus, aucune facture ne sera émise. Pour toute annulation formulée après cette date, les frais d'annulation s'élèveront à 50% du montant de l'inscription. A tout moment, les participants pourront choisir de se faire remplacer. Ressources Consultants Finances se réserve le droit de reporter, modifier le programme ou le lieu si, malgré tous ses efforts, des circonstances l'y obligeaient.

Date, signature
et cachet de l'organisme